

Tarifs 2019-2020

Participation des familles

Maternelle	Elémentaire
619 € *	613 € *

Vous bénéficiez d'une réduction pluri-inscription à partir du troisième enfant scolarisé à Saint-Paul ou dans un autre établissement du Réseau de l'Angoumois. Merci de consulter les services administratifs pour plus d'information concernant les dispositifs complémentaires.

Fonctionnement de l'Enseignement Catholique

* La contribution destinée à l'organisation départementale et académique de l'Enseignement Catholique dont le montant est calculé par enfant en fonction du cycle est intégrée dans la participation des familles.

Facturation consommables annuels

Un montant 57 € sera facturé aux familles afin de couvrir les consommables annuels fournis par l'école.

Assurance (adhésion facultative)

Montant unique par élève	9,20 €
--------------------------	--------

La Mutuelle Saint-Christophe est partenaire de l'Enseignement Catholique (cf. tableau de garanties). Vous gardez la possibilité de choisir une assurance personnelle. Dans ce cas, vous devez fournir le jour de la rentrée l'attestation d'assurance.

Association des Parents d'Elèves (APEL adhésion volontaire)

Collège : 21,00 €	Lycée : 21,00 €
-------------------	-----------------

Sous réserve de modification par l'APEL

Adhérer à l'APEL permet de participer activement à la vie de l'établissement et de recevoir « Famille Education », le journal national des parents de l'Enseignement Catholique.

Restauration, prix du repas

Tarif unique : 4,77 €

Sous réserve de modification par notre fournisseur

Garderie et Etude encadrée du soir

Forfait mensuel 1 enfant : 37,00 €	Prestation à l'unité : 5,00 €
Forfait mensuel 2 enfants : 48,00 €	
Forfait mensuel 3 enfants : 58,00 €	

Modalités de règlement

Facturation annuelle : possibilité d'opter pour un des deux modes de règlement :

- Règlement en 9 prélèvements automatiques du 10 octobre au 10 juin
- Règlement par chèque

Saint-Paul